



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 octobre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 octobre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M^{me} Helen Meagher La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, et par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et les Grenadines (au nom des pays africains membres du Conseil de sécurité plus un, à savoir le Niger, l'Afrique du Sud, la Tunisie et Saint-Vincent-et les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La question concernant Haïti », tenue le lundi 5 octobre 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Vassily **Nebenzia**



Annexe I

Exposé de M^{me} Helen Meagher La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

C'est un honneur d'avoir l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Haïti à la veille du premier anniversaire du départ des contingents de maintien de la paix et de la création du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Au cours de ses 12 premiers mois de fonctionnement, le BINUH s'est efforcé de remplir son mandat en cherchant, entre autres, à favoriser un environnement favorable aux secteurs clefs de la société haïtienne afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le pays et de le mettre sur la voie de la stabilité et du développement durable.

Néanmoins, à l'heure où nous nous réunissons aujourd'hui, Haïti lutte une fois de plus pour éviter de tomber dans le précipice de l'instabilité. Les inquiétudes quant à l'avenir sont de plus en plus palpables, mais surtout depuis l'assassinat choquant, le 28 août, du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval, un universitaire respecté dont le meurtre incarne pour beaucoup la faiblesse de l'état de droit dans le pays. L'assassinat de Maître Dorval constitue une perte tragique pour la société haïtienne, car il représentait un exemple d'engagement civique et de détermination à promouvoir l'état de droit. Ces derniers mois, les troubles, parfois sous la forme de violentes manifestations, sont devenus de plus en plus fréquents et le sentiment d'insécurité s'est accentué. Les gangs continuent de défier l'autorité de l'état, en particulier dans les quartiers les plus peuplés de Port-au-Prince, et un groupe marginal de policiers mécontents se faisant appeler *Fantôme 509* a, avec ses partisans, semé le désordre dans la capitale à plusieurs reprises.

Alors que la police et les autorités judiciaires s'efforcent de relever les défis persistants auxquels elles sont confrontées pour répondre aux demandes légitimes de la population haïtienne en matière de sécurité et de responsabilité, la violence perdure et des violations des droits de l'homme continuent d'être commises. Le sentiment d'impunité largement répandu que ces dynamiques suscitent ne peut être dissipé qu'en veillant à ce que les droits des victimes de ces violations et atteintes soient respectés et que les auteurs répondent de leurs actes.

Bien que la Police nationale d'Haïti (PNH) ait systématiquement prouvé sa compétence opérationnelle depuis qu'elle assume la responsabilité exclusive de la sécurité sur l'ensemble du territoire haïtien, elle aurait besoin d'au moins 10 000 policiers supplémentaires, bien formés et bien équipés, pour se conformer aux normes de police internationalement reconnues et consolider sa capacité de fournir à la population des services de police professionnels et respectueux des droits de l'homme. Si elle su, au fil du temps, inverser certaines tendances négatives telles que la forte augmentation des homicides et des enlèvements observée ces derniers mois, la PNH doit être adéquatement financée et équipée par son gouvernement pour surmonter ses défaillances récurrentes et continuer à se développer afin de satisfaire à ces normes internationales.

De même, alors que des progrès ont été réalisés dans la mise en place de la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion – l'organe de l'État chargé de coordonner les efforts visant à enrayer les activités des gangs – elle a besoin d'un soutien continu, d'une volonté politique ferme et d'une action décisive pour garantir qu'elle sera à même de remplir ses tâches alors que le Gouvernement s'apprête à adopter une stratégie nationale de désarmement, démobilisation et réintégration et de réduction de la violence de proximité, et à intensifier les efforts de lutte contre la prolifération des armes et des munitions illicites.

L'histoire contemporaine d'Haïti a démontré à maintes reprises qu'une polarisation politique aiguë et des institutions étatiques faibles constituent des catalyseurs de violence. Depuis ma dernière intervention devant le Conseil en juin (S/2020/568, annexe I), plusieurs initiatives gouvernementales, notamment en matière de réforme économique et de gouvernance, ont pris de l'ampleur malgré quelques critiques internes. Un nouveau Code pénal a été promulgué, dont certains éléments seront, dans les deux prochaines années, l'occasion d'un peaufinage afin d'établir un consensus autour d'un texte auquel tous les Haïtiens pourront adhérer. Enfin, la récente nomination par le Président Moïse du nouveau Conseil électoral provisoire a suscité de vives réactions de la part de certains segments de la société haïtienne, notamment de la Cour de cassation, en raison, semble-t-il, du manque de représentativité de cet organe et de l'ampleur de la mission qui lui a été confiée.

La persistance du manque de confiance entre les forces politiques empêche tout progrès, à l'exception des plus infimes, sur des priorités qui avaient auparavant recueilli un large consensus de tout l'échiquier politique, telles que la nécessité d'entreprendre une réforme constitutionnelle pour mieux tenir compte des réalités haïtiennes actuelles et remédier aux principales lacunes de la Constitution de 1987 avant la tenue de nouvelles élections. Alors même que la fenêtre permettant de concevoir un processus acceptable pour tous se referme rapidement, de nombreux acteurs politiques considèrent que la formation d'un consensus politique et la mise en place d'un Gouvernement d'unité nationale sont essentielles pour créer un environnement propice à des élections participatives.

Alors que le pays se prépare à entrer dans un nouveau cycle électoral, il est primordial que les aspects clefs du processus électoral, tels que le cadre et le calendrier électoraux, soient fixés afin de réduire le risque d'élections contestées et de nouvelles violences. Tandis que le BINUH continuera à dialoguer avec les parties prenantes nationales, j'invite instamment les États Membres de l'ONU à accroître leur soutien à un processus qui, s'il est correctement géré, contribuera à ce que la tenue des élections tant attendues permette d'élire les nouveaux dirigeants d'Haïti, conduise à une plus grande représentation des femmes dans la vie politique et revigore le contrat social entre les citoyens haïtiens et l'État.

Bien que moins virulente en Haïti que prévu initialement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) semble avoir aggravé les effets déjà débilissants de près de deux ans de troubles sociopolitiques sur l'économie du pays. L'apparition de l'urgence sanitaire au printemps a stoppé toute reprise économique potentielle et, depuis lors, la situation n'a fait que se détériorer davantage. Malgré une hausse des envois de fonds et le succès récent des mesures visant à renforcer la monnaie nationale, les ménages de tout le pays ont vu leurs revenus baisser alors que les prix des biens de base ont fortement augmenté, ce qui a entraîné une nouvelle aggravation de l'insécurité alimentaire. Les investissements dans les secteurs critiques de l'industrie manufacturière et de l'agriculture sont au point mort, ce qui a provoqué la perte de milliers d'emplois. Dans l'ensemble, les conséquences de la pandémie sur le pays, mais aussi sur les économies de ses partenaires commerciaux essentiels, devraient faire de 2020 une nouvelle année de récession en Haïti.

Pour contrecarrer les effets de la crise multidimensionnelle prolongée et relancer l'économie, le Gouvernement prévoit de lancer un plan de relèvement économique triennal pour l'après-COVID-19 axé sur la stimulation de la production nationale et les exportations par la diversification économique, l'appui aux petites et moyennes entreprises et l'investissement dans les secteurs énergétique et agricole. De même, grâce à la mise en œuvre de la politique nationale de protection et de promotion sociales, le Gouvernement s'emploiera à renforcer les filets de protection sociale et l'assistance fournie aux plus vulnérables, une initiative qui bénéficierait indéniablement d'une augmentation du financement de l'aide humanitaire par les donateurs.

Surtout, ce sont la capacité des classes politique et économique haïtiennes à consentir à des compromis et à régler leurs différends sans avoir recours à la violence et la capacité des institutions naissantes du pays à prendre les mesures nécessaires qui détermineront s'il est possible d'organiser des élections libres, régulières et inclusives dans un climat favorable, si les tentatives de relancer l'économie et de remettre le pays sur une trajectoire de développement positive réussiront, et si le problème persistant de l'impunité sera enfin réglé.

En s'appuyant sur la complémentarité des compétences diverses et communes du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies, nous sommes disposés à continuer d'aider les autorités à mener à bien ces efforts et à accompagner Haïti alors que le pays s'efforce de relancer son processus de développement durable. Pour nous acquitter efficacement de ces fonctions, nous continuerons de transformer la manière dont nous travaillons, en rationalisant l'utilisation des ressources politiques des Nations Unies et celles destinées aux programmes pour lutter plus efficacement contre les obstacles structurels intraitables qui empêchent d'accomplir des progrès véritables et tangibles en Haïti.

Annexe II

Déclaration de S. E. M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine

[Original : espagnol]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Helen Meagher La Lime, de son exposé détaillé, qui reflète clairement les diverses crises que traverse Haïti.

Nous souhaitons commencer notre intervention en saluant les efforts entrepris par le Gouvernement haïtien pour lutter contre les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans le pays, sous la direction de sa commission multisectorielle de gestion de la pandémie de COVID-19.

La République dominicaine est profondément préoccupée par la profonde crise sociale, économique, sanitaire et politique que traverse la République soeur d'Haïti, qui est marquée par la stagnation du processus d'organisation des élections législatives et l'absence de consensus sur un programme politique commun qui permette de sortir de l'impasse et de lancer un nouveau cycle électoral afin d'engager le pays sur la voie de la stabilité durable. C'est pour cela que dans la première intervention de la République dominicaine sur la question d'Haïti au Conseil l'année dernière, nous avons mis en garde contre le danger d'un retrait prématuré de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti avant d'avoir établi des conditions favorables à cet effet (voir S/PV.8502). Nous espérons que cette situation servira d'exemple lorsqu'il sera envisagé de proroger les mandats d'autres missions, afin de ne pas commettre la même erreur.

Cette crise politique et économique complexe s'est aggravée au point de rendre impossible la bonne gouvernance, et cela préoccupe profondément la République dominicaine. La situation économique, l'insécurité et la crise alimentaire, qui touche actuellement environ 5 millions d'Haïtiens selon le Programme alimentaire mondial, ont une incidence profonde non seulement sur les opérations du personnel de l'ONU, mais également sur toutes les activités visant à améliorer la situation dans le pays. Le problème est multidimensionnel et exige une action interdisciplinaire.

Bien que le nombre d'homicides volontaires signalés à la police ait diminué de 12 % entre le 1^{er} juin et le 31 août, la violence et l'impunité continuent de faire des ravages et empêchent la vie quotidienne de se dérouler normalement. Le nombre d'enlèvements est de nouveau en augmentation, et la poursuite des affrontements entre gangs a récemment provoqué le déplacement de centaines de familles. Au cours des derniers jours, nous avons appris avec stupeur comment la violence a mis fin à la vie productive de citoyens éminents tels que le professeur, avocat et bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Haïti, Montferrier Dorval, ou le père du Directeur de la police, qui a été retrouvé mort dans un réservoir d'eau. Ces actes ont été interprétés comme des menaces et un rejet de la part de secteurs minoritaires qui préfèrent le chaos et s'opposent au processus de réforme constitutionnelle dans le pays.

Nous espérons que les auteurs de ces crimes atroces seront rapidement traduits en justice. Tant l'inaction que l'impunité sont inacceptables. Dans ce contexte, nous exhortons l'ONU à doter le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) du personnel nécessaire afin que la mission puisse s'acquitter efficacement de son mandat. Tout en ayant conscience de la contraction de l'économie mondiale, il importe de souligner que le BINUH doit être doté de tout le personnel dont il a besoin pour être efficace, et nous appelons également le BINUH, la communauté internationale et le Gouvernement haïtien à redoubler d'efforts pour appuyer le plan de développement

stratégique de la Police nationale d'Haïti pour la période 2017-2021, mais aussi à doter le système judiciaire des ressources et des moyens nécessaires pour protéger les droits des citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Il est paradoxal qu'un des aspects dans lesquels l'ONU a obtenu un certain succès en Haïti depuis 2004, à savoir générer une conscience critique des droits de l'homme au sein de la population, ne reçoive pas l'appui institutionnel nécessaire pour défendre ces droits devant la justice. Il existe aujourd'hui un écart entre les attentes et les exigences de la société et la capacité des titulaires de droits à les faire respecter.

La situation humanitaire en Haïti reste préoccupante. Entre mai et juin derniers, 53 % des foyers haïtiens ont connu la faim, et on s'attend à ce que le nombre d'enfants souffrant de malnutrition augmente de 25 % d'ici la fin de l'année. Un plan d'action humanitaire révisé pour 2020 a été lancé en juin, avec pour objectif d'atteindre 2,3 millions des 5,1 millions de Haïtiens considérés comme les plus vulnérables. Si l'on tient compte de la lutte contre la COVID-19, ce plan exige de mobiliser 472 millions de dollars. Cependant, fait déconcertant, le 10 septembre, seuls 16 % de ces fonds avaient été mobilisés. Cette situation pourrait être exacerbée par la saison des ouragans toujours active.

Pour limiter ces effets aggravants, le Gouvernement haïtien et ses institutions doivent intensifier leurs efforts, afin de créer des mécanismes qui permettent d'évaluer les risques et d'élaborer des plans et des stratégies pour renforcer les secteurs les plus touchés. De même, il faut établir des voies d'information et de collaboration avec les communautés locales afin d'élargir les mécanismes d'alerte rapide qui contribuent à la planification conjointe de l'impact des chocs climatiques. La conjonction de la crise institutionnelle, de la COVID-19 et des phénomènes climatiques néfastes pourrait avoir des effets dévastateurs dans un pays que nous ne pouvons laisser livré à lui-même.

La frontière commune entre la République d'Haïti et la République dominicaine signifie que les processus politiques, sociaux, sanitaires et économiques de chaque pays ont des effets profonds sur son voisin. La réussite des politiques de santé, de sécurité, de défense et d'adaptation aux changements climatiques repose sur la coordination bilatérale. Compte tenu de la situation en Haïti, la réalisation de cette coordination repose obligatoirement – je le répète, obligatoirement – sur l'appui et l'accompagnement de la communauté internationale et des organismes multilatéraux. L'instabilité en Haïti représente une menace pour la République dominicaine, et potentiellement pour la région. L'inertie et l'évitement ne pourront donc jamais être des politiques viables en ce qui concerne Haïti. Dans ce contexte, nous nous faisons une nouvelle fois l'écho des propos du Secrétaire général, qui a prévenu que :

« En l'absence d'un soutien financier supplémentaire, le pays prendra encore plus de retard dans la résolution de ses problèmes de développement »
(S/2020/537, par. 32).

La communauté internationale ne doit pas l'accepter.

Les relations de bon voisinage entre nos deux pays ne sauraient en aucun cas porter atteinte au principe du strict respect du droit dominicain et international. Depuis presque deux ans qu'elle est membre non permanent du Conseil, la République dominicaine a fait des propositions cohérentes en ce qui concerne le processus politique en Haïti et s'est abstenue dans le vote sur les résolutions du Conseil qui, même si elles portaient d'une bonne intention, ne tenaient pas dûment compte de la réalité haïtienne. Et nous avons œuvré sur les plans bilatéral et multilatéral pour faire avancer le programme en faveur de la paix et de la sécurité en Haïti, proposant nos bons offices.

Étant donné qu'il s'agit de notre dernière déclaration au Conseil de sécurité sur cette question, nous voudrions, à l'heure où le BINUH célèbre sa première année de présence en Haïti et où le pays est aux prises avec des conditions politiques, socioéconomiques et sécuritaires encore plus difficiles que l'an passé, faire à nouveau part de notre préoccupation et souligner qu'en dépit des progrès dans la mise en œuvre du plan Unité d'action des Nations Unies et de l'aide apportée par l'équipe de pays des Nations Unies aux autorités haïtiennes, le Conseil ne peut pas se permettre de transférer les responsabilités de la mission au Gouvernement haïtien tant que la profonde instabilité politique et la crise humanitaire actuelles persistent dans ce pays.

Toutefois, nous tenons à exprimer clairement notre ferme conviction que le bien-être et l'avenir des Haïtiens résident entre leurs mains. La communauté internationale, tout en apportant un appui accru et indispensable, ne peut à elle seule produire les changements dont Haïti a besoin. La participation active de la société civile et des dirigeants politiques haïtiens, y compris la participation de la diaspora, unis autour d'approches et d'objectifs communs, est absolument fondamentale. Cela ne sera possible que si le processus électoral en cours en Haïti est mené à bien.

Nous demandons donc instamment à la communauté internationale de s'impliquer plus activement dans l'organisation de ce processus et de prolonger le mandat du BINUH, en lui fournissant les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Le BINUH doit faciliter l'émergence d'un consensus politique global en Haïti garantissant la tenue des élections législatives, qui est la tâche la plus urgente.

Enfin, le Gouvernement dominicain appelle la communauté internationale à fournir au peuple haïtien l'aide humanitaire dont il a tant besoin et les ressources voulues pour investir dans l'infrastructure et la création d'emplois.

La République dominicaine poursuivra sa politique de coopération permanente avec le peuple haïtien – coopération qui est l'expression du profond sentiment de solidarité qu'éprouve notre peuple – mais elle affirme également qu'il n'y a ni ne peut y avoir de solution dominicaine à la situation en Haïti.

Annexe III**Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Meagher La Lime, pour son exposé et ses efforts inlassables pour créer une atmosphère de confiance et de responsabilité en Haïti.

Je voudrais intervenir sur trois aspects aujourd'hui : premièrement, l'importance des élections, de la stabilité et de la responsabilité politique ; deuxièmement, la nécessité de promouvoir les droits de l'homme et de lutter contre l'impunité et l'insécurité ; et troisièmement, le rôle du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

Tout d'abord, le climat politique reste extrêmement polarisé et un agenda politique commun fait défaut. L'incertitude sur le calendrier électoral, la composition du nouveau Conseil électoral provisoire et la nécessaire réforme constitutionnelle demeurent des facteurs d'instabilité. Nous sommes préoccupés par la consolidation des gangs violents et leur impact sur les institutions étatiques. Il est urgent pour la légitimité du système politique d'arriver à un calendrier réaliste pour l'organisation des élections. Il sera essentiel d'associer les femmes à toutes les étapes du processus électoral.

Deuxièmement, en ce qui concerne les droits de l'homme, la lutte contre l'impunité et l'insécurité, nous condamnons fermement l'assassinat choquant de Monferrier Dorval, un juriste très respecté. La participation active de la société civile est, pour nous, particulièrement cruciale. Elle ne peut pas être réduite au silence. Nous exhortons les autorités à ne ménager aucun effort pour traduire les auteurs en justice. Nous restons profondément préoccupés par le fait que les auteurs de massacres de grande ampleur soient toujours en liberté et par les allégations continues de collusion entre gangs et agents de l'État. Nous saluons à cet égard les mesures d'élargissement de la capacité opérationnelle de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti (PNH). La police devrait rester une préoccupation primordiale pour le BINUH et les principaux bailleurs, qui ont investi beaucoup, notamment lors de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, pour arriver à une PNH plus professionnelle et fiable. Les acquis dans ce domaine ne peuvent pas être perdus, surtout à la veille d'échéances politiques sensibles pour le pays.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis en lumière des problèmes de protection, notamment pour les femmes et les filles qui sont confrontées à des risques accrus de violence sexuelle et fondée sur le genre. L'initiative ONU-Union européenne Gender Spotlight soutient la réponse nationale à cet égard.

Le nouveau Code pénal met le cadre juridique d'Haïti davantage en ligne avec les normes internationales en matière de droit et de droits de l'homme. Nous espérons que cela conduira notamment à une approche plus humaine de l'application de la loi, contribuera à réduire la surpopulation carcérale et protégera mieux la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes.

Enfin, la Belgique soutient pleinement le travail du BINUH pour faciliter le dialogue politique en Haïti. Compte tenu du niveau élevé de polarisation, il est plus important que jamais de remédier au déficit de confiance et de promouvoir un environnement politique plus propice. Nous nous félicitons de l'étroite collaboration entre le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies pour mettre en œuvre le cadre stratégique intégré. Nous encourageons les autorités haïtiennes à approuver

l'installation d'un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans le pays, bureau qui pourra l'aider à faire face aux différents défis que j'ai abordés aujourd'hui.

Haïti ne peut faire face seul à ses défis. En collaboration avec nos partenaires de l'Union européenne, nous fournissons un soutien financier, technique et politique et nous appelons tous les partenaires internationaux à nous emboîter le pas.

Annexe IV**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

La Chine remercie la Représentante spéciale Meagher La Lime de son exposé.

Depuis la dernière réunion que le Conseil a tenue sur cette question en juin (voir S/2020/568), Haïti traverse une impasse politique et une crise constitutionnelle prolongées, auxquelles s'ajoute une détérioration des conditions de sécurité qui met en danger sa population. La situation des femmes est particulièrement préoccupante. La réalité économique est désastreuse et la maladie à coronavirus (COVID-19) aggrave encore les conditions de vie déjà extrêmement difficiles des Haïtiens. Les crises politiques, économiques et sociales auxquelles Haïti est confronté ne montrent aucun signe d'affaiblissement.

Pour remédier à ces crises et parvenir à la stabilité et au développement, Haïti ne peut en définitive compter que sur ses propres efforts, et c'est aux autorités haïtiennes qu'en revient la responsabilité principale. Aussi est-il regrettable que les capacités de gouvernance du Gouvernement haïtien soient si insuffisantes et que la corruption persiste malgré les campagnes anticorruption répétées. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/944) indique que certaines entités gouvernementales ont commis des violations. On signale aussi que des policiers haïtiens sont descendus dans la rue pour protester contre les bas salaires et ont même échangé des coups de feu avec leurs collègues policiers en service. Le Gouvernement haïtien doit réellement améliorer ses capacités de gouvernance, assumer les responsabilités qui sont les siennes et répondre aux attentes de la population.

Dans le même temps, les autorités haïtiennes et les différentes factions internes doivent faire passer les intérêts du peuple avant tout, abandonner leurs intérêts personnels, mettre de côté leurs différences et s'engager dans un dialogue inclusif et de vastes consultations afin de parvenir à une solution politique. Haïti organisera une élection présidentielle l'année prochaine. Les préparatifs électoraux doivent se faire dans le respect de la Constitution et des lois haïtiennes et sur la base d'un large consensus entre les différentes parties afin d'assurer la légitimité et la crédibilité de cette élection.

Haïti, premier pays d'Amérique latine à avoir obtenu son indépendance, a été sous occupation et contrôle étrangers pendant des décennies. Ses ressources nationales ont été pillées pendant bien trop longtemps. Son peuple a été plongé dans la misère et la souffrance. La Chine sympathise avec le peuple haïtien, victime de cette malheureuse expérience historique et a toujours appelé la communauté internationale à accroître son aide à Haïti. Au cours des dix dernières années, Haïti a reçu des milliards de dollars d'aide, mais il n'y a eu aucune amélioration fondamentale dans la vie du peuple haïtien. Les principaux donateurs à Haïti devraient accorder une attention sérieuse aux besoins et aux priorités du pays et investir des fonds dans les domaines les plus urgents pour le peuple haïtien, notamment la réduction de la pauvreté et le développement économique et social. Le Gouvernement haïtien devrait également utiliser son aide de manière rationnelle et efficace et améliorer en permanence l'efficacité de l'aide qu'il reçoit.

Le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) viendra à expiration le 15 octobre. En tant que mission politique spéciale, le BINUH, créé il y a un an, s'est efforcé de promouvoir le dialogue entre le Gouvernement haïtien et l'opposition. Mais peu de progrès ont été réalisés. Il n'y a pas de solution extérieure

aux problèmes d'Haïti. À moins que tous les partis en Haïti ne démontrent réellement leur volonté politique, il sera impossible de sortir de l'impasse. C'est pourquoi nous recommandons au Conseil de sécurité d'examiner la future présence des Nations Unies en Haïti à la lumière de l'évolution de la situation, de procéder à une évaluation et de prendre en compte les expériences précédentes et les leçons apprises.

Annexe V

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen Meagher La Lime, pour son exposé instructif. Je tiens également à exprimer le ferme soutien de l'Estonie aux activités du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et au travail de la Représentante spéciale.

L'Estonie est préoccupée par l'absence de stabilité politique en Haïti. Des progrès supplémentaires sont nécessaires pour établir un programme de réforme consensuel et garantir des élections libres, régulières et transparentes. Pour faire avancer le processus politique, il faut un dialogue global qui aboutisse à un consensus national.

Nous demandons instamment que des mesures plus fermes soient prises contre l'insécurité et l'impunité. Malgré certains progrès, la justice n'est toujours pas rendue. Le massacre de Raboteau, et les affaires de Lilavois, Grand Ravine, La Saline et Bel Air illustrent l'absence de mise en jeu des responsabilités s'agissant des violations des droits humains et des atteintes à ces droits. L'impunité est également un facteur qui contribue à l'augmentation de la violence liée aux gangs. Nous réitérons l'importance de renforcer la responsabilisation, et nous appelons le Gouvernement haïtien à moderniser le système judiciaire. Les institutions judiciaires doivent être renforcées pour garantir que toutes les affaires fassent l'objet d'une enquête en bonne et due forme et que les auteurs de ces crimes soient tenus pour responsables.

Nous nous félicitons de la nomination d'une nouvelle Ministre déléguée en charge des droits humains et de la lutte contre la pauvreté extrême. C'est un signe de l'engagement du Gouvernement à renforcer les politiques nationales en matière de droits de l'homme. Nous encourageons les autorités à soutenir la création d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti. Dans une perspective à long terme, cela contribuerait à maintenir ce qui a déjà été réalisé.

Nous saluons toutes les mesures prises par le Gouvernement haïtien pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est de la plus haute importance d'aborder les conséquences socio-économiques de la pandémie, qui a augmenté la vulnérabilité et les inégalités du peuple haïtien. La mise en œuvre du plan d'évaluation de l'impact socioéconomique et de redressement soutenu par les Nations Unies peut être d'un grand soutien pour Haïti dans la gestion d'une situation déjà désastreuse.

Haïti et son peuple méritent un État stable et démocratique, un État de droit sur la voie d'un développement durable. C'est ce que nous espérons que le Gouvernement haïtien s'efforcera de faire. Plus important encore, c'est ce que le peuple haïtien est en droit d'attendre de ses dirigeants politiques.

Enfin, nous encourageons toutes les parties à continuer de coopérer dans un esprit constructif. Nous gardons l'espoir que leurs efforts constants permettront d'offrir à Haïti un avenir meilleur.

Annexe VI

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti, M^{me} Helen Meagher La Lime, pour sa présentation extrêmement complète et éclairante.

Haïti traverse actuellement une crise qui est avant tout politique. Nous observons, avec une grande préoccupation, la dégradation continue de la situation institutionnelle. Je le rappelle en effet, faute d'élections, le Parlement n'est plus en mesure de siéger depuis le mois de janvier et le Gouvernement nommé en mars n'a pas été investi. Nous déplorons que toutes les initiatives de dialogue aient échoué depuis deux ans.

Pourtant, la résolution de cette crise, nous le savons tous, ne pourra advenir qu'à l'issue d'un dialogue national inclusif entre toutes les forces politiques du pays, notamment avec l'opposition, la société civile et le secteur privé. Ce dialogue est indispensable pour garantir l'organisation crédible et transparente des prochaines échéances électorales et de la révision de la Constitution, si tel est le souhait des Haïtiens. La France exhorte le Président Jovenel Moïse à être à la hauteur des circonstances pour mettre fin à cette situation de blocage.

Cet appel à la responsabilité politique est d'autant plus nécessaire que la crédibilité des institutions est profondément ébranlée en Haïti, ce par des affaires de corruption. La société civile haïtienne réclame depuis de nombreuses années la transparence face à ces affaires qui détruisent la confiance de la population envers leurs institutions. Prendre en compte ces revendications est une condition essentielle pour renouer le lien de confiance avec la population haïtienne. C'est pourquoi la lutte contre la corruption doit être la priorité absolue de la classe politique haïtienne.

Enfin, la société haïtienne a des exigences tout à fait légitimes en matière de sécurité et de respect des droits de l'homme qui doivent être entendues par les autorités. Nous condamnons fermement l'assassinat de Me Dorval, le bâtonnier du barreau de Port-au-Prince le 28 août dernier. Ce meurtre est un symbole extrêmement inquiétant de l'augmentation de l'insécurité depuis le début de l'année et de la violence par les gangs qui sévissent en toute impunité. Je pense également aux massacres de La Saline et Bel Air qui ont donné lieu à des rapports accablants des Nations Unies. Face à cette situation, il est indispensable que l'État haïtien assure la sécurité de ses citoyens et garantisse que les responsables de ces violences répondent de leurs actes devant la justice. La Police nationale d'Haïti se mobilise pour y faire face ; elle se doit d'être irréprochable pour faire respecter l'état de droit.

En outre, nous le savons, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est venue peser sur une situation économique, humanitaire et sociale déjà extrêmement dégradée. Des millions de Haïtiens vivent dans une précarité importante et cette tendance s'accroît. La France et l'Union européenne continueront de se mobiliser pour apporter toute l'aide humanitaire nécessaire pour répondre aux besoins les plus urgents. Nous sommes tous conscients que le caractère multidimensionnel de la crise en Haïti rend sa résolution particulièrement complexe. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), un an après son institution, s'est mobilisé sans relâche, sous le leadership de M^{me} Meagher La Lime, pour accompagner Haïti. Le travail que le BINUH mène, en appui au dialogue politique et en matière de gouvernance

et de renforcement de l'état de droit est absolument essentiel. Il doit être poursuivi et le BINUH doit se voir accorder tous les moyens de mettre pleinement en œuvre son mandat.

Le Conseil continuera à maintenir toute sa vigilance et à prendre les mesures appropriées, notamment si la situation en Haïti devait continuer à se détériorer. Je souhaite enfin réaffirmer que la France se tient plus que jamais aux côtés d'Haïti et des Haïtiens pour faire face aux défis de la crise actuelle et également pour construire l'environnement de stabilité et de prospérité auquel ils aspirent bien légitimement.

Annexe VII

Déclaration de M. Günter Sautter, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais faire quatre observations. La première concerne la crise politique, la deuxième la violence liée aux gangs, la troisième les secteurs judiciaire et du maintien de l'ordre et la dernière les travaux du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

Je commencerai par la crise politique. Je voudrais tout d'abord dire que nous sommes déçus que les parties prenantes haïtiennes ne soient toujours pas parvenues à un consensus minimal sur un programme politique permettant de s'attaquer aux causes profondes des problèmes auxquels Haïti est confronté depuis longtemps. Nous encourageons toutes les parties prenantes à parvenir à un accord sur la révision de la Constitution, sur la mise en œuvre des réformes et sur un cadre électoral réaliste en vue de la tenue d'élections crédibles et transparentes.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'assassinat, le 28 août dernier, de Monferrier Dorval. Il s'agit d'un revers important, et nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités haïtiennes afin qu'elles redoublent d'efforts pour traduire en justice les auteurs de ce crime.

En ce qui concerne la violence liée aux gangs, nous sommes vivement préoccupés par la résurgence de ce type d'activité, un phénomène terrible qui sévit en Haïti depuis longtemps. Nous avons été particulièrement choqués d'apprendre que certains acteurs politiques et hommes d'affaires ont des liens étroits avec les gangs criminels. Nous condamnons fermement toutes les actions qui portent atteinte aux processus démocratiques et à l'état de droit, et nous appelons toutes les parties prenantes à s'abstenir de tout acte susceptible de contribuer à l'instabilité.

Il importe que le Gouvernement continue d'apporter son concours à la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion. Une fois de plus dans ce contexte, nous déplorons le peu de progrès réalisés en matière d'établissement des responsabilités pour les violations des droits humains, comme les événements de La Saline, de Bel-Air et de Grand Ravine, ainsi que pour les scandales de corruption. Nous encourageons le Gouvernement à apporter son appui à la création d'un bureau autonome du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti en vue de garantir la poursuite de la collaboration avec les autorités nationales sur les questions relatives aux droits de l'homme.

Mon troisième point concerne les secteurs judiciaire et du maintien de l'ordre, où nous observons des tendances encourageantes. Nous espérons que ces signes positifs de la poursuite de la professionnalisation de la Police nationale d'Haïti, dans un environnement qui devient encore plus difficile, prendront de l'ampleur. Dans ce contexte, il importe au plus haut point que les agents de police soient tenus de rendre des comptes de leurs actions, car cela permettra de renforcer la confiance dans la police en tant qu'institution.

Dans le même temps, nous restons préoccupés par le fait qu'en raison des ressources limitées mises à sa disposition ces dernières années, la Police nationale d'Haïti commence à voir s'effriter non seulement ses capacités opérationnelles, mais aussi le capital de confiance accumulé auprès du public en tant qu'unique institution nationale de sécurité publique fonctionnelle. Nous sommes également préoccupés par la tendance croissante à la polarisation au sein des services de maintien de l'ordre, notamment en ce qui concerne un groupe violent composé principalement d'anciens policiers, mais aussi de policiers en activité, connu sous le nom de *Fantôme 509*. Nous sommes également préoccupés par l'appui apporté à un groupe portant le nom de « *G9 an fanmi* ».

Des défis majeurs persistent également dans les secteurs judiciaire et pénitentiaire. Le taux d'occupation des prisons a atteint 338 %, principalement en raison de l'augmentation du nombre de détenus en attente de jugement résultant des goulets d'étranglement auxquels doit faire face le secteur judiciaire. Nous nous félicitons du soutien apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix afin de permettre la réduction du nombre de détenus dans les prisons et les centres de détention dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Mon dernier point concerne les activités du BINUH. Nous réitérons notre appui continu aux travaux d'une mission et des 19 organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Haïti qui mènent leurs activités dans le cadre du plan Unité d'action des Nations Unies. Nous sommes favorables à la prorogation du mandat du BINUH, qui sera négociée au cours des prochains jours. Nous estimons que toutes les composantes du mandat restent d'actualité, et bien entendu, nous continuons à appuyer pleinement les travaux importants de la Représentante spéciale du Secrétaire général Helen Meagher La Lime et de toute son équipe en Haïti.

Annexe VIII

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, S. E. M^{me} Helen Meagher La Lime, de son exposé détaillé.

L'Indonésie est profondément préoccupée par l'absence de progrès dans le pays, comme il ressort du rapport du Secrétaire général (S/2020/944). Malheureusement, le peuple haïtien continue de faire les frais de l'instabilité et de l'insécurité, alors qu'il est confronté à la montée de l'inflation, de la pauvreté et de la faim. À cet égard, je voudrais porter à l'attention du Conseil les trois points suivants.

Premièrement, la stabilité politique est un facteur fondamental, et la polarisation politique et l'impasse dans laquelle se trouve Haïti ne peuvent qu'aggraver la situation. À cette fin, j'appelle de nouveau toutes les parties prenantes à mettre de côté leurs différences et à œuvrer de concert pour trouver un terrain d'entente au moyen d'un dialogue national en vue de la tenue d'élections libres, régulières et abouties. Une fois de plus, la responsabilité incombe aux autorités haïtiennes, qui ont l'obligation de garantir un environnement pacifique et stable. Il est de leur devoir de créer les conditions propices au progrès.

Deuxièmement, en ce qui concerne les conditions de sécurité et la violence de proximité, l'Indonésie salue les efforts que continue de déployer la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion pour renforcer la sécurité en tant que première institution nationale de lutte contre la violence au sein de la collectivité. Néanmoins, nous sommes préoccupés par le fait qu'en dépit de plusieurs faits nouveaux d'importance, des problèmes majeurs persistent dans les secteurs judiciaire, pénitentiaire et du maintien de l'ordre. À cet égard, nous exhortons les autorités haïtiennes à redoubler d'efforts pour garantir l'état de droit et lutter contre la corruption et l'impunité, en particulier pendant la pandémie. Les activités criminelles liées aux gangs sont également en augmentation. Cela pourrait être le signe que la situation devient encore plus incontrôlable et que des mesures audacieuses s'imposent.

Troisièmement, en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux, comme je l'ai déjà indiqué, ce sont les Haïtiens qui sont les plus touchés. Du fait des dommages politiques considérables, la prospérité demeure hors de leur portée. Par conséquent, il faut s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux majeurs, tout en recherchant une solution politique. Des efforts de relance vigoureux seront nécessaires pour inverser ces tendances négatives et relancer l'économie. À cet égard, ma délégation encourage les autorités haïtiennes à apporter leur appui au plan d'évaluation de l'impact socioéconomique et de redressement soutenu par les Nations Unies.

Pour terminer, nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités haïtiennes pour qu'elles mettent en place un Conseil électoral provisoire pleinement fonctionnel pour garantir des élections libres, régulières et transparentes qui conféreront une légitimité au système politique et renforceront les institutions de l'État et la bonne gouvernance.

L'Indonésie félicite le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, l'équipe de pays des Nations Unies et le personnel des Nations Unies sur le terrain pour leur remarquable dévouement à aider le peuple haïtien dans la quête de son droit à vivre dans la paix et la stabilité.

La situation est critique. L'appui international est plus que jamais nécessaire, mais les autorités haïtiennes doivent prendre les rênes.

Annexe IX**Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Helen Meagher La Lime, de son exposé sur la situation dans le pays et les activités du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

La montée des tensions en Haïti, qui se poursuit depuis de nombreux mois, soulève les plus vives inquiétudes. La cause profonde de l'instabilité, à savoir l'absence de progrès dans le dialogue interne entre les forces politiques et la société, a conduit à la paralysie de fait du pouvoir législatif. Cela a, à son tour, entravé la capacité de l'État de traiter efficacement les tâches quotidiennes urgentes, principalement celle d'assurer la sécurité de la population, ce qui a eu pour conséquence d'accroître la marge de manœuvre des éléments criminels. Cette situation a été compliquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La deuxième vague posera bientôt un nouveau défi pour le système de santé, dont l'état n'est pas difficile à imaginer compte tenu de la situation économique catastrophique du pays.

Le rapport du Secrétaire général (S/2020/944) nous donne une impression contrastée. D'une part, les évaluations qu'il contient ne laissent aucun doute quant à la nécessité de prolonger la mission des Nations Unies afin de maintenir l'appui international durant une période aussi difficile pour le pays. D'autre part, il est évident que sa tâche principale, qui est de faciliter l'établissement d'un dialogue national, reste à accomplir. Les Haïtiens risquent de prendre la voie des décisions unilatérales, ce qui, comme on le sait, ne fait qu'exacerber les risques d'escalade.

Nous constatons que la proposition visant à surmonter la crise en modifiant la loi fondamentale du pays a reçu un accueil mitigé, y compris de la part du pouvoir judiciaire. Il est révélateur que la Cour de cassation d'Haïti ait refusé de faire prêter serment aux membres du Conseil électoral provisoire. La société est divisée. Cependant, certains pensent que le moment est venu de modifier la Constitution, et si les Haïtiens en décident ainsi, l'ONU a toujours prôné le respect de la législation en vigueur, quel que soit le pays.

Tout cela, bien sûr, est une affaire interne des Haïtiens eux-mêmes, qui doivent s'asseoir à la table des négociations et surmonter leurs divergences de vues. C'est pourquoi nous comprenons la position de celles et ceux qui, en Haïti, ont été scandalisés par la déclaration d'un représentant du Département d'État des États-Unis, qui a menacé de sanctions ceux qui ne partagent pas les idées américaines sur la démocratie. Aux États-Unis, pour une raison ou une autre, il est considéré comme normal d'insister sur la tenue d'élections dans un pays et d'appeler les personnalités politiques à faire fi des élections et à exiger la démission du chef d'État légitimement élu dans un autre. Avec une telle politique de deux poids, deux mesures, peut-on s'étonner que le nombre de crises dans le monde soit en augmentation, malgré les efforts de l'ONU pour les régler ?

Il est urgent de s'attaquer à l'ensemble des problèmes qui se sont accumulés en Haïti, en commençant par le plus important : la stabilisation politique. Cela n'est possible que grâce à un dialogue basé sur la législation actuelle, qui doit conduire à des élections et accroître la confiance et le soutien de la population en général. Faute de quoi, le pays risque de retourner à son passé le plus sombre, et la reprise et le développement seront alors différés pendant de nombreuses années.

Nous appelons les Haïtiens à établir d'urgence un dialogue interne pour trouver une solution à la crise. La mission des Nations Unies doit les y aider. Port-au-Prince a besoin d'une aide internationale responsable afin d'éviter une nouvelle fragmentation de la société et un glissement vers une crise humanitaire d'envergure régionale.

En sa qualité de membre du Conseil de sécurité, la Russie continuera à œuvrer pour que l'aide internationale de l'ONU aboutisse à une véritable normalisation de la situation en Haïti et au renforcement de sa souveraineté et de son autosuffisance.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'emblée, qu'il me soit permis, au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Helen Meagher La Lime, de son exposé circonstancié. En outre, nous la félicitons ainsi que son équipe des efforts qu'ils ont déployés afin de faire avancer le processus de consolidation de la paix en Haïti au cours de la première année de fonctionnement du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

La situation en Haïti est extrêmement complexe. Près de huit mois se sont écoulés depuis que la cinquantième législature est arrivée à son terme, et les élections législatives n'ont toujours pas eu lieu. Le vide institutionnel qui en a résulté du fait de l'absence de parlement a encore entravé la stabilité socioéconomique et politique du pays. Conjugée aux défis multidimensionnels de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux vulnérabilités de longue date d'Haïti, la situation actuelle pourrait devenir incontrôlable.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines prennent note des quelques petits progrès réalisés par rapport aux six critères fixés pour le BINUH, comme le souligne le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/944), et félicite le Gouvernement haïtien de l'action qu'il a menée contre la pandémie sous la direction de la Commission multisectorielle de gestion de la pandémie de COVID-19 et en coopération avec l'ONU. Si la pandémie a eu une incidence modérée sur Haïti, notre pays frère des Caraïbes est encore loin d'être sorti de la fameuse auberge, tant pour ce qui est de la réponse à la pandémie que du règlement des problèmes en suspens. À cet égard, les trois pays africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines voudraient partager les points de vue suivants.

Premièrement, sur le plan politique, l'incertitude entourant les élections et la crise constitutionnelle sont très préoccupantes. Il incombe à toutes les parties prenantes haïtiennes de participer à un dialogue inclusif et constructif et d'assumer leurs responsabilités collectives pour sortir de l'impasse politique actuelle. Nous souhaitons saisir cette occasion pour souligner, dans le droit fil de nos précédentes interventions concernant Haïti, que le dialogue reste le seul moyen viable de trouver une issue pacifique à l'impasse politique. À cet égard, nous exhortons tous les dirigeants politiques haïtiens à organiser un dialogue national et à s'abstenir de tout acte susceptible de déclencher de nouvelles violences et de compromettre les acquis obtenus par le pays sous l'égide de l'ONU. Dès lors, et c'est important, nous appelons les dirigeants politiques haïtiens à aller de l'avant avec la formation urgente d'un Gouvernement afin de permettre à l'État de remplir son mandat, notamment la prestation de services à sa population, et de recueillir davantage de soutien bilatéral et multilatéral.

Deuxièmement, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur appui au rôle de la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion dans la lutte contre la violence de proximité. Nous encourageons le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour adopter le projet de stratégie nationale de réduction de la violence au sein de la collectivité, qui représente une occasion capitale d'endiguer la criminalité et la violence qui ravagent Haïti. De même, le projet de stratégie pourrait contribuer à renforcer l'appareil de sécurité de l'État.

D'autre part, nous saluons la contribution faite par l'ONU par le biais des initiatives du Fonds pour la consolidation de la paix visant à réduire au minimum la violence de proximité et à renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti. La Police nationale d'Haïti doit être dotée de moyens suffisants afin que cette institution cruciale puisse s'acquitter efficacement de son mandat, notamment en menant une campagne de recrutement intensive et des activités de formation. Nous prions également le Gouvernement de mettre concrètement en œuvre le Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti.

En outre, nous apprécions les efforts visant à renforcer le rôle des femmes au sein de la Police nationale d'Haïti. La pleine participation des femmes à la vie politique et économique d'Haïti est cruciale en vue de promouvoir la paix et la sécurité. Les femmes sont des membres à part entière de la société haïtienne, et, de ce fait, leur autonomisation par le biais des mécanismes appropriés et la promotion de leur participation équitable aux processus formels et informels doivent être des priorités.

Nous demeurons préoccupés par le fléau de la violence liée aux activités des gangs en Haïti. L'expansion de leurs réseaux et leur fusion avec d'autres réseaux, notamment le *G9 an fanmi*, formé récemment, pourraient détériorer davantage les conditions de sécurité dans le pays. En conséquence, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les efforts entrepris par la Police nationale d'Haïti pour lutter contre ces fléaux.

La paix et la sécurité, qui sont les piliers centraux du Conseil de sécurité, ne peuvent être dissociées de la lutte contre les violations des droits de l'homme. Nous exhortons les autorités à remédier au non-établissement des responsabilités et à l'impunité pour les violations des droits de l'homme, notamment les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous notons que le Gouvernement haïtien a nommé une Ministre en charge des droits humains, et nous espérons donc que cela permettra au pays d'améliorer son bilan en matière de droits de l'homme. Nous réitérons la nécessité de respecter le droit international des droits de l'homme, et nous demandons que tous les auteurs de ces actes soient amenés à en répondre.

J'en viens à notre troisième point. Les réalités socioéconomiques restent terribles et, en sus des complexités liées à la pandémie de COVID-19, Haïti reste aux prises avec la menace existentielle des changements climatiques, comme l'a montré la tempête tropicale dévastatrice survenue cette année, qui a fait 31 morts et jeté de nombreuses personnes dans la rue et la détresse.

L'insécurité alimentaire grave et des perspectives économiques sombres ne font que compliquer ces problèmes, et il est déchirant et profondément préoccupant de voir que les enfants continuent de souffrir de la malnutrition. C'est pourquoi les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent la communauté internationale à continuer de fournir une aide humanitaire au peuple haïtien.

Nous réitérons également notre appel à l'annulation et à l'allègement de la dette afin d'aider Haïti à régler ses problèmes économiques. Nous maintenons que l'allègement de la dette à la lumière de l'ampleur des chocs exogènes est un élément obligatoire de tout débat sérieux sur le développement d'Haïti. Le développement et la santé économique d'Haïti doivent également comprendre une évaluation structurée de sa vulnérabilité et de sa résilience.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines veulent bien faire comprendre au Conseil que tant que l'on n'aura pas remédié concrètement à l'héritage du sous-développement en Haïti, la stabilité et le développement durable resteront illusoire dans le pays. En conséquence, nous sommes convaincus que, durant la Décennie internationale des personnes d'ascendance

africaine, il faut lancer un processus de dialogue en vue d'apporter une compensation adaptée à l'héritage du sous-développement laissé en Haïti. L'importance historique de la Révolution haïtienne et son message symbolique de triomphe face à l'adversité dans la quête de liberté, d'égalité et de contrôle de son destin restent une source d'inspiration pour tous.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines réitèrent leur appui au BINUH et soulignent l'importance que revêt un financement adéquat pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat. En conséquence, nous renouvelons notre appui à la prorogation du mandat du BINUH.

Haïti a des besoins à long terme, mais ses problèmes socioéconomiques et politiques actuels sont immédiats. L'appropriation haïtienne reste essentielle en vue de régler les problèmes existants. L'heure n'est pas à l'hésitation ou à la perpétuation des divergences d'opinions sur les élections et la réforme constitutionnelle. Il importe au contraire que les Haïtiens fassent front commun, dans un esprit de compromis, pour surmonter leurs problèmes.

Nous appelons l'ONU, la Communauté des Caraïbes, l'Organisation des États américains et l'ensemble de la communauté internationale à continuer d'accompagner Haïti sur la voie de la stabilité politique et socioéconomique.

Annexe XI

Déclaration de M^{me} Alice Jacobs, Coordonnatrice politique adjointe à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je serai brève ce matin. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti de sa mise à jour détaillée. Le Royaume-Uni reconnaît que les circonstances ont été difficiles depuis la publication du dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/944) – comme l'ont décrit la Représentante spéciale et d'autres orateurs aujourd'hui –, et je me félicite des progrès accomplis. Le peuple haïtien mérite qu'il soit mis fin au dysfonctionnement qui ravage depuis si longtemps les institutions nationales et la gouvernance dans ce pays.

Je tiens en premier lieu à m'associer aux autres orateurs qui ont appelé à la tenue d'élections crédibles et transparentes dans les plus brefs délais. Elles sont nécessaires pour que Haïti puisse s'engager sur la voie de la stabilité et de la prospérité.

Des progrès concomitants dans le domaine des droits de l'homme sont essentiels pour ancrer la stabilité. Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la nomination d'une Ministre déléguée en charge des droits humains et de la lutte contre l'extrême pauvreté. C'est une mesure importante pour démontrer la volonté politique de préserver les droits de la personne. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que le plan d'action national pour les droits de la personne n'a pas encore été adopté par le Conseil des ministres.

Je tiens également à faire part de notre profonde préoccupation à la suite de l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Monferrier Dorval. Le Royaume-Uni demande qu'une enquête prompte et transparente soit menée sur cet incident, et il se félicite que le Président Moïse se soit engagé à en traduire les responsables en justice.

La création, il y a près d'un an, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) a reflété la conviction du Conseil de sécurité que la collaboration de la communauté internationale avec Haïti devait reposer sur un nouveau modèle de coopération, sous la conduite des Haïtiens.

Le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la mise au point du cadre stratégique intégré des Nations, qui appuie et sous-tend les priorités nationales d'Haïti. Nous sommes heureux que l'équipe de pays des Nations Unies se montre à la hauteur et que des instruments tels que le Fonds pour la consolidation de la paix – auquel le Royaume-Uni est profondément attaché – soient déployés de façon stratégique.

À l'approche des délibérations sur le renouvellement du mandat, le Royaume-Uni continue d'appuyer l'action du BINUH. C'est toutefois l'engagement politique – de tous les dirigeants – qui est nécessaire pour venir à bout des divisions nationales et permettre à Haïti de rompre les cycles d'instabilité et d'ouvrir un nouveau chapitre.

Annexe XII**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aujourd'hui au Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, S. E. M. Álvarez Gil. Je remercie également Helen Meagher La Lime du point complet qu'elle a fait sur la situation en Haïti, aussi bien aujourd'hui que durant notre réunion avec Sancho et Laura vendredi. Je la remercie également du travail qu'elle et l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ont entrepris pour appuyer la stabilité et la réforme en Haïti. Les États-Unis – et moi-même à titre personnel – restent déterminés à collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes afin de bâtir un Haïti sûr et prospère.

Durant ma conversation avec le Président Moïse samedi, je l'ai exhorté, ainsi que le Gouvernement haïtien, à organiser des élections législatives dès que cela sera techniquement possible afin de rétablir le Parlement haïtien. Les États-Unis continuent d'encourager le Gouvernement haïtien à prendre les mesures nécessaires pour organiser ces élections législatives qui n'ont que trop tardé et mettre un terme à la période actuelle de gouvernance par décret.

Si l'annonce, par le Gouvernement haïtien, de la composition du Conseil électoral provisoire était une étape nécessaire sur cette voie, il reste encore beaucoup à faire, notamment avec l'adoption d'une loi électorale, d'un budget électoral et d'un calendrier électoral. Le peuple haïtien mérite la paix, la prospérité et la stabilité, qui ne peuvent être issues que d'un partenariat entre un gouvernement à l'écoute de ses citoyens et une législature en mesure de fonctionner.

Tout comme le Président Moïse, nous sommes profondément préoccupés par le fait que des bandes armées continuent de violer les droits humains des résidents des communautés vulnérables partout en Haïti, et qu'elles ont poussé des centaines de familles au déplacement. Nous exhortons le Gouvernement haïtien à protéger ses citoyens les plus vulnérables en mettant en œuvre une stratégie antigangs globale afin d'éroder le soutien dont elles bénéficient, et à faire en sorte que les auteurs de violences et leurs complices répondent de leurs actes.

Le système judiciaire haïtien n'a pris aucune mesure concrète pour poursuivre les violations des droits de la personne ces derniers mois, et le fait que leurs auteurs ne soient pas tenus de rendre des comptes renforce un climat d'impunité. L'assassinat de Monferrier Dorval, le 28 août, est une attaque contre la société civile et contre tous ceux et celles qui œuvrent à un avenir meilleur en Haïti. Nous demandons au Gouvernement haïtien de mener des enquêtes et de poursuivre les responsables, et nous continuerons de plaider pour un renforcement de l'état de droit en Haïti.

J'ai fait savoir au Président Moïse que les États-Unis restent déterminés à collaborer avec la Police nationale d'Haïti pour renforcer sa capacité à faire entrave aux bandes armées et à la violence et assurer la sécurité des citoyens. Nous avons récemment réaffecté une aide de 5 millions de dollars aux efforts antigangs, et nous entendons déployer des conseillers supplémentaires auprès de la Police nationale d'Haïti, pour l'aider à répondre aux préoccupations en matière de droits de la personne et de comportement policier. Cela étant, la Police nationale d'Haïti reste confrontée à des contraintes budgétaires et à des pressions opérationnelles croissantes. Sans un financement suffisant obtenu en temps utile, et sans engagement de long terme de la part du Gouvernement haïtien, la Police nationale ne pourra pas remplir efficacement son mandat de sécurité publique.

Comme nous tous, Haïti continue de se heurter à la menace de la maladie à coronavirus (COVID-19). Mais comme le note le rapport du Secrétaire général (S/2020/944), le Gouvernement haïtien a tiré son épingle du jeu s'agissant de limiter l'incidence de la crise. Nous félicitons le Gouvernement Moïse d'avoir appliqué le plan national de préparation et d'action face à la COVID-19, et nous nous engageons à continuer d'aider le peuple haïtien à lutter contre cette pandémie. À ce jour, les États-Unis ont consacré plus de 16 millions de dollars d'aide combinée pour accompagner les efforts haïtiens de lutte contre la COVID-19, et ont transféré la propriété de 37 respirateurs au Gouvernement haïtien pour l'aider dans ses efforts.

Alors que nous approchons la fin de la première année du BINUH, nous réaffirmons le rôle essentiel des bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général et l'action vitale du BINUH au service de la bonne gouvernance et de la réforme. Nous prenons également note de la coopération accrue entre le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies au cours de l'année écoulée. Il est impératif de poursuivre ces efforts coordonnés, et de pérenniser les responsabilités et domaines d'expertise distincts de l'équipe de pays, afin d'assurer un appui des Nations Unies à Haïti le plus efficace possible.

Il y a tout juste un an, j'ai rencontré le Président Moïse et divers dirigeants politiques et économiques haïtiens pour discuter de la voie à suivre. Et je dois dire au Conseil que, samedi, j'ai ressenti un optimisme prudent au cours de ma conversation. Dans l'intérêt de la transparence, au cas où les membres ne le sauraient pas, le père du Président est décédé dimanche. En raison du décès de son père bien-aimé, les entretiens avec les partis d'opposition seront reportés de quatre ou cinq jours.

Il est plus que temps que les parties prenantes haïtiennes viennent à bout de leur impasse politique prolongée, qu'elles renforcent les institutions et qu'elles adoptent les réformes nécessaires. Les États-Unis entendent rester aux côtés d'Haïti dans ses efforts pour construire un avenir sûr et prospère. Encore une fois, nos pensées et nos prières accompagnent le Président Moïse en cette période.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2020/944) sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), ainsi que sa représentante spéciale, M^{me} Helen Meagher La Lime, pour son exposé éclairant et son action sur le terrain en cette période très difficile. Je tiens également à saluer la présence et la déclaration du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine durant notre réunion aujourd'hui.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'Haïti est toujours confronté à une extrême incertitude politique, économique et sociale, encore exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La violence persistante dans certaines parties du pays, en particulier la criminalité engendrée par l'activité des gangs, a contribué à l'instabilité existante. L'impasse politique et le calendrier électoral non défini restent les plus grands obstacles aux réformes constitutionnelles. Concernant les questions à l'examen aujourd'hui, je voudrais insister sur les trois points suivants.

Premièrement, s'agissant des progrès politiques, nous partageons les préoccupations autour des difficultés relevées dans le rapport du Secrétaire général, en particulier sur les effets néfastes de la pandémie de COVID-19. L'incertitude et l'impasse politiques sont les principales causes des difficultés et de l'instabilité multiformes en Haïti, lesquelles nuisent aux moyens de subsistance du peuple haïtien et à l'exercice de ses droits fondamentaux. Dans ce contexte, nous appelons le Gouvernement, les partis politiques et les autres parties prenantes en Haïti à mettre de côté leurs divergences et à engager un dialogue constructif. Il est grand temps de trouver un compromis et un consensus politique sur les réformes constitutionnelles et autres réformes plus générales. Il n'y a pas d'autre moyen de remédier aux causes profondes des problèmes du pays dans l'intérêt de sa stabilité pérenne et de son développement durable.

Deuxièmement, en ce qui concerne le processus électoral, nous sommes préoccupés par l'absence d'un consensus sur les aspects clefs de la préparation des élections, notamment un cadre électoral, un calendrier, et un conseil électoral provisoire pleinement fonctionnel. À cet égard, nous appelons à tenir, en 2021, dans les délais prévus, des élections crédibles et acceptables par tous les acteurs haïtiens. Nous exhortons également toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour engager un dialogue inclusif afin de parvenir à un accord politique sur la nouvelle composition du Conseil électoral provisoire et sur les modalités et le calendrier des élections, y compris sur la représentation politique des femmes et des jeunes. Nous appelons l'ONU et la communauté internationale à renforcer leur assistance technique et les mesures prises pour protéger les citoyens et partis politiques haïtiens au cours des prochaines étapes.

Troisièmement, s'agissant des risques de violence, Haïti reste confronté à plusieurs menaces et défis de longue date. La violence des gangs nuit de plus en plus à l'autorité de l'État sur certains pans du territoire haïtien. Les combats entre les gangs qui prennent les communautés locales pour cible ont eu des répercussions négatives sur les moyens de subsistance des Haïtiens. Les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables restent exposés à la violence et continuent d'être marginalisés dans la vie politique du pays.

Nous condamnons ces violences et ces attaques. Nous exhortons le Gouvernement haïtien et les autorités locales à assumer leurs responsabilités, à prendre des mesures plus drastiques pour améliorer la législation du pays et à adopter toutes les mesures de sécurité nécessaires pour mettre fin à la violence et protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants.

Pour terminer, nous saluons le travail et les efforts inlassables du BINUH. Nous réaffirmons être favorables à la prorogation de son mandat. Nous tenons à renouveler notre appui à l'appel du Secrétaire général en faveur de changements structurels et de long terme en Haïti, en vue de lancer le pays sur la voie du développement durable.
